

# Michel Dantin invité à la MFR : « Vos revenus proviendront toujours et exclusivement de la valorisation de vos produits »

La Maison familiale agricole des Dronières s'applique depuis toujours à ouvrir ses élèves au monde. Ainsi, les formateurs d'économie et gestion en BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) ont convié Michel Dantin, ancien député européen alors membre de la commission agriculture, pour évoquer avec les jeunes l'Europe et la Politique Agricole Commune (PAC). Il leur a expliqué les rôles d'un député et le fonctionnement de l'Europe avant de focaliser les débats sur la PAC. Cette rencontre a permis aux 22 élèves d'évoquer leurs préoccupations quant à la capacité de l'Europe à préserver le monde agricole et rural.

## **Vous avez parlé d'une « PAC plus verte », que voulez-vous dire ?**

« Nous devons prendre en compte la réalité des changements climatiques. Le domino sécheresse, baisse des stocks mondiaux et explosion des prix implique des changements agricoles qui s'imposent. De plus, les prix de l'alimentation de base sont connectés au prix des énergies. D'ici cette fin d'année, l'image de l'agriculture sera changée, non pas à cause de la pandémie de Covid, mais à cause des changements climatiques ».

## **La PAC 2023, que va-t-elle réserver à nos zones de**

## **montagnes ?**

« Elle marquera un virage en termes de gestion. Le cadre global européen sera renforcé et chaque pays pourra le faire vivre à sa guise. Nous allons vers une disparité entre les pays plus libéraux et ceux qui respecteront strictement ce cadre, comme la France le fait déjà aujourd'hui. La PAC 2023 sera donc plus réglementée et, surtout, plus verte ».

## **Quels seront les impacts de l'évolution de la PAC en Pays de Savoie ?**

« Les aides PAC ne deviendront qu'un élément complémentaire de revenu. Nous allons vers un plafonnement des aides à 60 000 euros par exploitation. Donc, ne vous éloignez pas de la trace qui a été faite par vos parents. Vos revenus proviendront toujours et exclusivement de la valorisation de vos produits. Les identifications IGP et AOC de vos productions sont une richesse pérenne. »

## **Que va devenir l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) pour nos zones de montagne ?**

« Jusque-là comprise par les autres zones agricoles, des huées montent peu à peu contre l'ICHN attribuée aux éleveurs de montagne. Certes, les conditions de production sont plus difficiles qu'ailleurs, mais les prix des produits sont plus élevés grâce aux stations de ski. Des disparités sont mises



**Les élèves BTS de la MFR agricole des Dronières ont pu échanger avec Michel Dantin, ex-député européen (2<sup>e</sup> assis sur la table).** Photo Le DL/S.R.

à jour, les céréaliers connaissent aussi des difficultés avec les sécheresses et les baisses de tarifs de ces cinq dernières années. Il y a donc un discours à défendre quant à la qualité environnementale des prairies de montagne. Il faut montrer et démontrer scientifiquement comment elles sont une réelle valeur ajoutée ».

## **Le loup est chez nous. Que pensez-vous de la gestion de ce sujet ?**

« La présence du canidé progresse et on ne s'intéresse au sujet que lorsqu'on y est confronté. Pour reprendre une phrase de M. Barnier, "le loup n'est plus une espèce menacée, mais elle est une espèce qui mérite encore d'être protégée". Le sujet loup est un bon exemple des difficultés de la construction européenne ».

**Propos recueillis par Suzanne ROUEZ**

## **Le budget de la PAC en baisse**



**Pascal Thomasson, président de la Fédération départementale des MFRP, a présenté l'intervention de Michel Dantin (2<sup>e</sup>). Le président de la MFR des Dronières, Stéphane Dupraz, et des formateurs de l'école ont participé à cette entrevue.** Photo Le DL/S.R.

« Au regard des finances engagées, il ne devrait pas y avoir un seul agriculteur qui ne vote pas aux élections européennes » a lancé d'emblée Michel Dantin, rappelant que le budget de la PAC pèse 63 milliards d'euros. Révisé tous les 7 ans, le budget 2021 à 2027 est en recul par rapport à l'enveloppe octroyée aux années 2014 à 2020. « Nous devons donc asseoir notre conviction que seules l'identification et la qualité de nos produits seront sources de revenus, les aides ne seront plus que complémentaires ».